
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Du Bus, aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Villain.

MESSIEURS,

Le sieur François-Isidore Villain, né le 13 mai 1810, à Nogent-les-Vierges, arrondissement de Senlis (France), domicilié depuis l'année 1832 à Charleroy, demande la naturalisation ordinaire.

Il dit avoir servi dix ans dans la garde royale en France, mais ne produit aucun certificat pour attester une conduite honorable en France.

Sa conduite en Belgique n'est pas à l'abri de reproches, puisque son humeur querelleuse l'a déjà fait figurer sur les bancs correctionnels.

Il ne paraît d'ailleurs présenter aucune garantie désirable qu'il ne sera pas à charge de l'État ou du bureau de bienfaisance de son domicile.

Tels sont les renseignements qui résultent des pièces du dossier, et dont la conclusion est qu'il n'y pas lieu à lui accorder sa demande.

Le Président-Rapporteur,

DU BUS, aîné.
